



Certificat de compensation carbone volontaire

Ce document certifie que Régis Beller a compensé en 2018, **1,70** teq.CO2



Cette compensation carbone volontaire contribue à la préservation du climat, en soutenant un projet qui lutte contre la déforestation et favorise l'efficacité énergétique grâce à la diffusion de cuiseurs à bois économes au Pérou.

Ce certificat garantit que des économies de CO2 équivalentes seront réalisées sur le projet grâce à cette contribution.

Fait à Aubagne, le 22/01/2018

Arthur LAURENT
Président de Microsol

A handwritten signature in black ink, appearing to be "AL" or similar initials.

Microsol est une entreprise sociale qui soutient depuis 2006 des projets ayant pour but d'améliorer la qualité de vie de milliers de personnes pauvres et qui sont touchées par les changements climatiques dans les régions rurales de l'Amérique Latine. Microsol soutient aujourd'hui plus de 20 organisations dans 5 pays soit plus de 120 000 familles.

CO2Solidaire est une opération de sensibilisation et de compensation des émissions de gaz à effet de serre à destination des particuliers, entreprises et collectivités. Les compensations réalisées soutiennent des projets de développement durable répondant aux valeurs de la Charte du GERES.